

Municipales 2020 : Réponse de l'équipe FONTENAY DEMAIN au collectif des associations CIVIFAR - FARGo - Association La Boissière - Association Conservatoire-Soubise - Association des retraités CFDT

Mesdames, Messieurs,

L'équipe de Fontenay Demain a bien reçu votre demande.

Si nous sommes sensibles à toute initiative qui permet d'enrichir le débat démocratique, une garantie minimale de neutralité est nécessaire pour garantir l'impartialité de la démarche.

Votre demande appelle de fait de notre part plusieurs remarques :

- Sur les 5 structures cosignataires de la démarche 3 sont publiquement connues pour leurs positions très hostiles à la plupart des projets d'aménagement réalisés ou en cours de l'actuelle municipalité, voire impliquées dans de nombreux recours contentieux en cours au tribunal.
- Une part significative des membres des bureaux exécutifs des associations impliquées dans la démarches sont candidats (ou des conjoints de candidats) sur une seule et même liste politique. Ce qui au-delà du conflit d'intérêt indéniable pour cette initiative, pourrait entraîner même un doute sur l'impartialité de la démarche.
- Alors que cette action n'entre pas dans l'objet de leurs statuts, aucune information n'a été réalisée auprès de leurs adhérents, aucun mandat n'a donc été sollicité. Comme d'ailleurs s'agissant de la structure se réclamant des comités d'habitants. Cette initiative semble donc décidée uniquement par les membres des bureaux des associations, qui appartiennent à une même liste candidate.
- Nous sommes surpris de voir en pièces jointes de votre envoi des documents (dont aucune demande ou information d'utilisation n'a été effectuée auprès des services municipaux) issus des groupes de travail réalisés en collaboration avec la municipalité sortante, et dont nombre d'item ont été validés ou mis en œuvre : Cafés citoyens, groupes thématiques, décision de gratuité des parkings à Fontenay...
- Nous sommes surpris d'apprendre une publication sur deux blogs :
 - l'un qui publie exclusivement des textes d'opposition virulente à l'actuelle majorité, et dont l'administrateur a été condamné en première instance pour diffamation envers le maire,
 - l'autre qui nous a fait savoir qu'il ne publierait plus, par souci de neutralité, d'écrits concernant les municipales de 2020, et dont il est donc douteux qu'il cautionne la démarche.

L'Equipe de Fontenay Demain étant particulièrement attachée à l'expression démocratique ne peut réserver une suite favorable à votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que Laurent Vastel, tête de liste de Fontenay Demain, détaillera les aspects de notre programme directement auprès des associations qui lui en ont fait la demande comme FAR à Vélo et l'Association des Sources lors des entretiens prévus avec leurs adhérents.

Notre programme est en ligne sur www.fontenay-Demain.fr , l'Equipe est présente à la permanence : 105 rue Boucicaud et joignable par mail fontenayauxrosesdemain@gmail.com.

Laurent Vastel, notre maire, est à l'écoute de chaque fontenaisien sur rendez-vous tout au long de l'année et présent tous les samedis matin sur le marché.

Vous souhaitant bonne continuation, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de recevoir nos sincères salutations.

L'équipe de Fontenay Demain